

La réforme des lycées professionnels

Webinaire professeurs, et équipes éducatives, de lycées professionnels, LPO, EREA –

N°1 – La nouvelle terminale professionnelle : 31 mai 2024

N°2 – La prise en charge du lycéen professionnel dans le cadre de son parcours, 21 juin 15h à 16h

N°3 - Les activités optionnelles, 25 juin de 14h à 15h

N°4 - Les partenariats avec le monde économique, le mentorat et la qualité des PFMP, 28 juin de 15h à 16h

N°5 - Les compétences psycho-sociales en LP, 2 juillet de 14h à 15h30

Webinaire aux équipes de baccalauréat professionnel et de BTS :

N°6 – le parcours de consolidation en BTS, capsule vidéo



Pour des parcours réussis

Les activités optionnelles

Depuis la rentrée 2023, les établissements peuvent proposer des activités optionnelles aux élèves.

Les élèves peuvent choisir de suivre une à deux activités optionnelles au maximum, dont l'horaire vient s'ajouter à leur emploi du temps.

-> engagement attendu de suivre l'activité optionnelle choisie, pour la durée et selon les modalités prévues, a minima pour l'année en cours (inscription, contractualisation).



Quelles activités optionnelles proposer ?

- Appui sur les projets de l'établissement, les ressources internes et les partenariats ;
- Cours ou ateliers artistiques (spectacle vivant ou arts visuels), d'écriture ou d'éloquence, de création numérique, de codage, de pratique d'une langue étrangère, d'entrepreneuriat, art oratoire, philosophie, création d'un jeu de plateau..... liste non exhaustive ;
- Chaque équipe enseignante pourra s'emparer des possibilités offertes dans l'établissement. Par exemple : croiser une mini-entreprise avec les langues, préparer une mobilité, travailler sur la culture de l'entreprise et exploiter une PFMP

Quel format d'activité optionnelle ?

Organisation de ces activités optionnelles adaptée selon leur nature et le projet de l'établissement :

- heures hebdomadaires ou regroupées,
- ouverture à l'année, pour un trimestre ou un semestre ;

Quel(s) intervenant(s) ?

- Intervention des enseignants dans le cadre du Pacte (part fonctionnelle de 24 h). Mission « Activités complémentaires en groupes d'effectifs réduits ». Action « Permettre aux jeunes une ouverture et un épanouissement à travers un choix d'activités optionnelles ».
- En complément de l'intervention des enseignants, certaines activités optionnelles peuvent être mises en place dans le cadre de partenariats avec des associations ou organismes compétents (avec une vigilance sur les partenariats, l'intervenant n'est pas le seul patricien) artistiques, culturels, du monde de l'entreprise (mini-entreprise, mini-structures)
 - Lien possible avec les concours : « Je filme le métier qui me plaît », « Je filme la formation qui me plaît »,...
 - Mobilisation possible du Pass culture. Nota : partenaires recensés sur l'application Adage (la DAAC peut flécher des partenaires locaux)
 - Possibilité de mobiliser les appels à projets annuel DAAC

Traçabilité, qualité

Ces activités optionnelles ne reposent pas sur un programme et ne donnent pas lieu à évaluation à l'examen. Les enseignants volontaires pourront prendre appui sur un cadrage général, des ressources et des outils, mis à disposition notamment sur le site Éduscol.

Tenue du cahier de texte numérique (Référence : bulletin officiel n°32 du 9 septembre 2010) : permet aussi de déposer des ressources ou productions pédagogiques.

Proposition solide attendue, éventuellement consolidée par de la formation, et/ou avec l'appui des ressources (chargés de mission DAAC, mission école entreprise, corps d'inspection)

Réfléchir à ce qui doit plutôt être proposé :

- dans le cadre des enseignements aux élèves de toute de la classe,
- ce qui peut être proposé aux élèves inscrits en activité optionnelle. (Avoir en tête l'équité de traitement des élèves).

Suivi, valorisation, visibilité

Les activités optionnelles ne donnent pas lieu à évaluation à l'examen, mais invitent à un suivi des compétences acquises et au positionnement des élèves, ainsi qu'à une visibilité en direction des familles :

- Possible rubrique « activité optionnelle *nom* » dans le bulletin : appréciation, positionnement de compétences, proscrire une notation
- Possible mobilisation de l'outil Adage, (le parcours de l'élève peut être imprimé) dans le cas d'une ouverture culturelle (EMI, culture scientifique, mémoire et citoyenneté) mais envisageable également pour une langue, ou pour la découverte du monde de l'entreprise
- Possible valorisation au niveau des appréciations générales du LSL pour la 1ère et pour la terminale - rubrique de fin du livret « Informations relatives au parcours et aux apprentissages de l'élève »
- Possible valorisation pour Parcoursup : côté établissement : "compétences transversales" et "avis CE" de la fiche avenir et côté élève : rubriques "mes activités et centres d'intérêt" et "éléments liés à ma scolarité"

Les enjeux et objectifs pour les élèves

- Développement de la persévérance scolaire avec l'apport d'une activité d'épanouissement, non certificative
- Développement de compétences :
 - Psycho-sociales
 - linguistiques et langagières, pour mieux communiquer à l'oral, mais aussi à l'écrit
 - Meilleure aisance à l'oral de façon générale et gain de confiance en soi (une chance supplémentaire pour des épreuves orales, un atout pour la relation avec l'entreprise)
- Ouverture culturelle, intellectuelle, professionnelle
- Des atouts pour une poursuite d'études, un projet professionnel, une mobilité,...
- une chance supplémentaire pour une option facultative choisie au baccalauréat professionnel

Une richesse pour les enseignants

Pour les enseignants :

- Oser mobiliser un savoir-faire
- Déployer d'autres modalités pédagogiques, à destination d'élèves volontaires, comme le passage par l'oral, la pédagogie de projet, la différenciation, la pédagogie active..., pour une « activité plaisir » d'ouverture et d'épanouissement

Une richesse pour l'établissement

Une opportunité de valoriser les élèves, leur section, leur établissement et plus largement la voie professionnelle.

-> Penser à la visibilité des projets et activités réalisées durant l'activité optionnelle

-> Promouvoir l'activité (recrutement N+1)

-> Inviter par exemple les partenaires économiques du territoire aux restitutions (voir les élèves d'une autre manière, percevoir leur engagement et les compétences psycho-sociales développées).

Exemple : l'entrepreneuriat

- Mini Entreprise « M » d'Entreprendre pour apprendre : les élèves engagés répondent à une problématique (proposée par un partenaire ou de leur choix). Ils développent un concept d'entreprise et imaginent un produit, bien ou service, pour y répondre. (attention reste à charge de 400 euros pour les établissements)
- Mini structure d'ENACTUS « Parcours Initiation »: Les élèves engagés vont imaginer en équipe une solution sociale et solidaire
- Mini structure de l'Esper « mon ESS à l'école »: Les élèves créent une structure d'ESS et mènent un projet collectif

Contacts : site MEE (onglet partenaires conventionnés / associations): <https://mee.web.ac-grenoble.fr/partenaires-associations>

Intérêts : apprentissage du travail collectif, travail en mode projet, étude des impacts économiques et /ou sociétaux des choix réalisés, découverte des secteurs d'une entreprise, rencontre de professionnels, préparation à l'oral (pitch)...

Une activité optionnelle artistique ?

- Les différents champs des arts et de la culture peuvent être proposés :

Arts visuels (photographie, design, peinture, sculpture ...), arts vivants (danse, théâtre, arts de la rue ...), musique, littérature, patrimoine, mémoire, cinéma, EMI, culture scientifique ...

- QUI ?

Co-construire un projet avec un artiste, journaliste, chercheur référencé sur ADAGE

S'appuyer sur les structures et /ou structuration du territoire

- Comment ?

S'appuyer sur les 3 piliers de l'EAC : Connaître / Fréquenter / Pratiquer

Définir une temporalité et un volume horaire d'interventions

- Financement ?

Le financement de l'artiste : AAP DAAC / DRAC // Pass Culture // Voir AAP réguliers ADAGE

Une activité optionnelle artistique ? Quel accompagnement ?

L'équipe de la DAAC

- Les référents académiques :
- RAEMI : Séverine Vercelli // CAST : Myrtille Gardet // RAMC : Catherine Astol
 - Les chargés de mission EAC en DSDEN
 - Les IEN ET-EG
 - Tous les contacts sont sur le site de la DAAC

Une expérience
Valentinoise

En synthèse

- Oser
- S'appuyer sur les ressources dans et hors l'établissement
- S'inscrire dans le projet d'établissement
- Pour une qualité attendue des activités
- Pour une déontologie des contenus
- Avec des compétences visées

- Les IEN ET-EG-IO (et pour le groupe : Agnès Cottet-Dumoulin, doyenne des IEN ET-EG-IO, Emmanuelle Kalonji, IEN lettres-histoire, Isabelle Freschi, IEN EG Anglais)
- Ingrid Auzies, DAAC - Déléguée académique aux Arts et à la Culture
- Séverine Vercelli, IA-IPR histoire géographie, référente académique à l'EMI
- Laura Voisin, Chargée de mission DRAFPIC - Mission Ecole Entreprise de l'académie de Grenoble
- Pascal Bégou, IA-IPR Italien
- Plus spécifiquement pour l'activités optionnelles « espagnol » : François Jimenez, IEN EG Espagnol ; Ghislaine Geoffray, Hélène Patouraux et Caroline Pesch-Layeux, IA-IPR Espagnol ; Isabelle Freschi, IEN EG Anglais ; Agnès Cottet-Dumoulin, doyenne des IEN ET-EG-IO

Pour toute question : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr , ce.daac@ac-grenoble.fr, ecoleentreprise@ac-grenoble.fr